

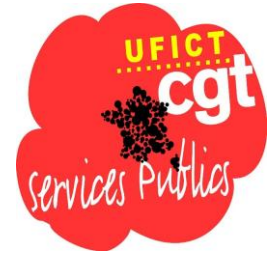


16 rue du Moulin
44000 NANTES
T. 02-40-41-95-46
F. 02-40-41-59-83

Syndicatville-cgt@mairie-nantes.fr
SITE : www.cgt-nantes.fr

SYNDICATS DES TERRITORIAUX VILLE DE NANTES ET C.C.A.S.

CTP du 18 avril 2013



1. GESTION DE L'EMPLOI

1.A – Mise en œuvre du dispositif titularisation (loi du 12 mars 2012) : présentation du rapport sur la situation des agents non titulaires éligibles au dispositif et du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire

Il est proposé dans le cadre de la loi du 12 mars 2012, d'ouvrir à la titularisation tous les emplois actuellement occupés par les agents non titulaires recensés dans le cadre du rapport sur la situation des agents éligibles au dispositif.

Un premier dossier a déjà été soumis au vote du CTP du 18 mars 2013. Il nous est proposé la validation de deux postes supplémentaires (un ETAPS terrestre et un rédacteur au PRE), portant le nombre de poste concerné à 67.

Pour la CGT, cette loi ne va pas assez loin pour résorber la précarité de l'emploi dans la Fonction Publique Territoriale. Par ailleurs, il subsiste une confusion sur les chiffres annoncés, qui ont été modifiés à plusieurs reprises. De plus, la loi prévoit la prise en compte de l'ancienneté dans le cadre d'un transfert de compétences et reprise d'activités (ex : Nantes Renaissance), mais ne prévoit pas la prise en compte de l'ancienneté dans une autre collectivité (ex : Nantes Métropole). La CGT a pointé ce manquement.

Votes :

Pour : élus (12), CFDT (4), CFTC (1), FO (3)

Abs : CGT (3)

2. DIRECTION GÉNÉRALE A LA CULTURE

2.A – Bibliothèques municipales : Evolution de l'organisation

Un premier dossier devait faire l'objet d'un passage au CTP du 18 mars 2013. Celui-ci avait alors été retiré de l'ordre du jour et nous est donc de nouveau soumis.

La Ville de Nantes a initié depuis 2009 une réflexion organisationnelle avec comme principales étapes :

- L'évaluation de la politique Lecture réalisée en 2009,
- L'audit réalisé en 2011,
- L'élaboration en 2012 de la fiche emploi « cadre de proximité en bibliothèque »
- L'étude d'activité réalisée en 2012,
- Des groupes de travail avec des agents des différents secteurs et différentes catégories de personnel

Une nouvelle organisation du travail et un nouvel organigramme sont proposés.

De multiples réunions ont eu lieu avec la collectivité et les agents des bibliothèques.

Les agents, soutenus par la CGT, dénoncent un manque d'effectifs ayant pour conséquence davantage de flexibilité horaire, de polyvalence, de mobilité entre équipements, et ce au détriment de la qualité du service public.

Par ailleurs, aucun planning de travail ne nous a été communiqué à ce jour.

Des agents grévistes étaient présents pendant la tenue du CTP, une pétition signée par les usagers a été remise aux élus.

Votes :
Pour : élus (12), CFTC (1), FO (3)
Contre : CGT (3)
Abs : CFDT (4)

2.B – DECA : Principes d'organisation des établissements culturels durant le Voyage à Nantes

Dans le cadre de l'édition 2013 du « Voyage à Nantes », le Musée des Beaux Arts, le Muséum d'Histoire Naturelle et le Musée Jules Verne seront ouverts de 10h à 19h, 7j/7 (y compris 14 juillet et 15 août), du 28 juin au 1^{er} septembre 2013.

Pour la CGT, ce dossier mérite d'être détaillé, il est question de renfort en personnel (agents en mission et personnels temporaires), mais sans évaluation en termes d'effectifs. Nous nous interrogeons sur les contraintes pour les agents titulaires en poste, d'autant plus qu'aucun planning n'est présenté.

Votes :
Pour : élus (12)
Contre : CGT (3), FO (3)
Abs : CFDT (4), CFTC (1)

3. DIRECTION GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE À LA COHÉSION SOCIALE ET AUX TERRITOIRES

3.A – Mission Santé Publique : Evolution de l'organisation de la Mission Santé Publique

Un dossier a déjà été présenté au CTP du 18 mars 2013.

Pour la direction, Il s'agit de renforcer la proximité auprès des territoires, d'améliorer le fonctionnement des réseaux de santé et de favoriser la transversalité au sein de la mission santé publique.

Nous constatons que les postes des référents territoriaux ouverts à la mobilité interne ont été pré positionnés.

Ce niveau de hiérarchie est remis en cause par le personnel santé scolaire. Les responsables de territoire n'ont pas l'expertise et la formation managériale.

Les agents n'ont pas la substance de l'évolution du projet. Ils sont désemparés. Ils ont l'impression d'être manipulés. Les réponses qui leurs sont données ne sont pas adaptées et n'ont pas de sens. Quand ils interrogent et remettent en cause le fait d'être évalués par les responsables de territoire, la réponse est « vous serez évalués sur vos missions »

Beaucoup se sentent manipulés et pensent qu'il n'y a pas de véritable concertation

L'inquiétude est grande par rapport à l'évolution des missions. Les médecins notent une augmentation du nombre d'élèves dans les écoles, sans augmentation d'effectifs. Ils dénoncent une charge de travail de plus en plus importante.

Votes :
Pour : élus (12)
Contre : CGT (3)
Abs : CFDT (4), FO (3), CFTC (1)